
Jeanne d'Arc et sa famille sont anoblies - La vie de Jeanne d'Arc. n°10.

Numéro d'inventaire : 1979.14584

Type de document : couverture de cahier

Éditeur : Papeteries de Clairefontaine [] (Étival (Vosges) [])

Période de création : 4e quart 19e siècle

Date de création : 1895 (vers)

Collection : La vie de Jeanne d'Arc ; 10

Description : Feuille de papier épais. Chromolithographie dans un cadre simple au plat supérieur. Texte imprimé en noir au plat inférieur.

Mesures : hauteur : 185 mm ; largeur : 150 mm

Notes : "Série instructive recommandée pour les écoles". "16 sujets". Gravure recto : Jeanne d'Arc, à genoux devant Charles VII assis sur son trône, reçoit son titre d'anoblissement.

Légende : "Pour la tromper sur ses mauvaises intentions, Charles VII confère à Jeanne des titres de noblesse pour elle et sa famille". Verso : "La famille de Jeanne anoblie", récit anonyme. Cette couverture correspond à la version petit format simple de la série. Voir autres exemplaires : 2013. 287 à 292 Il existe une autre version plus grand format de cette série , voir n°4.3.02/ 1979. 28693 (152 et 153) + 2013. 293 à 299 Editeur restitué d'après cette 2e série.

Mots-clés : Protège-cahiers, couvertures de cahiers

Histoire et mythologie

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 2

ill. en coul.

LA FAMILLE DE JEANNE ANOBLIE

Après avoir levé le siège de Paris par la volonté de Charles VII, Jeanne d'Arc dut se résigner à suivre le roi à Bourges. De concert avec le duc d'Alençon, elle forma alors le projet d'aller reprendre la Normandie. Charles VII, suivant toujours les conseils de son entourage, s'y opposa formellement et l'envoya, malgré elle et sans ressources suffisantes, faire le siège de quelques places sans importance. Jeanne prit d'assaut Saint-Pierre-le-Moutier, mais échoua devant La Charité-sur-Loire. Le roi et la cour furent très heureux de cet échec, car, d'après eux, c'était un prétexte suffisant pour ne plus rien laisser entreprendre à Jeanne.

Afin de cacher au peuple le mauvais vouloir du roi, la cour entourait d'honneurs la libératrice d'Orléans, tout en l'obligeant à ne plus guerroyer (décembre 1429). On l'anoblit, elle et toute sa famille, et il fut stipulé que cette noblesse se transmettrait dans sa race, non seulement par les hommes mais aussi par les femmes.

Déjà, le 2 juin précédent, Charles VII lui avait composé un blason où figuraient les lis de France. Les deux frères de Jeanne prirent le nom de Du Lis, mais elle garda son nom et son étendard.

De Mehun-sur-Yèvre, la cour se retira à Sully-sur-Loire et y passa l'hiver dans l'oisiveté. Désolée de voir comment le roi et ses conseillers entendaient arriver à reconquérir le royaume, Jeanne quitta Sully sans prendre congé de Charles VII (29 mars 1430) et se dirigea vers Lagny-sur-Marne où une bande anglo-bourguignonne était signalée.

Cette petite armée, forte de 4.000 hommes, se livrait au pillage des contrées qu'elle traversait ; son chef, Franquet, était renommé pour ses atrocités et ses crimes. Jeanne mit ces bandits en complète déroute et leur fit un grand nombre de prisonniers parmi lesquels leur fameux chef, qui fut décapité. Sa mort fut une vraie délivrance pour la contrée. Jeanne venait donc d'acquiescer de nouveaux titres de gloire dans le secours de Charles VII.

10

16 Sujets

LA VIE DE JEANNE D'ARC

SÉRIE INSTRUCTIVE RECOMMANDÉE POUR LES ÉCOLES

3



Appartenance d

Cahier d

JEANNE D'ARC ET SA FAMILLE SONT ANOBLIES

Pour la tromper sur ses mauvaises intentions, Charles VII confère à Jeanne des titres de noblesse pour elle et sa famille